



Consolidation du projet professionnel - Métiers des Services à la personne

Flashez le QRcode pour consulter
la formation en ligne !



La consolidation du projet professionnel dans les métiers des Services à la Personne permet de :

- de vérifier les aptitudes et motivations en lien avec le métier,
- d'acquérir un premier niveau de culture et de technicité,
- d'intégrer les règles et codes de l'entreprise,
- de préparer l'entrée en formation qualifiante ou en emploi.

Un accompagnement individualisé aide chaque stagiaire à lever ses freins, clarifier son projet et sécuriser son parcours de formation.



Durée

Formation en alternance :
245 heures en centre de formation
175 heures en entreprise



Publics concernés

Cette formation s'adresse à tout demandeur d'emploi, jeune ou adulte, résidant sur le territoire ou en dehors. Elle est ouverte à toute personne souhaitant s'orienter vers les métiers des services à la personne et pouvant exercer en milieu ordinaire. L'objectif est de donner à chacun l'opportunité de découvrir, de confirmer ou de renforcer son projet professionnel dans ce secteur porteur, en tenant compte de ses compétences et de son potentiel d'évolution.

Période et lieu de formation

- Du 27 octobre 2025 au 10 février 2026
- UFCV : 7 avenue Robert Schuman 51100 REIMS



Conditions d'accès à la formation

- Savoir s'exprimer en français à l'écrit et à l'oral
- Être disponible, volontaire et motivé
- Niveau infra IV prioritairement
- Avoir un projet professionnel dans le secteur de l'aide à la personne, du sanitaire et du social

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les aménagements nécessaires.



Coût

Prise en charge par la région Grand Est

Contenus de la formation

Domaine théorique

- Accueil et intégration des participants
- Diagnostic et positionnement individuel
- Préparation à l'intégration en entreprise
- Construction du projet professionnel
- Compréhension et mise en action
- Modules personnalisés : remise à niveau (mathématiques, français, bureautique), table ronde, confiance en soi, mobilité
- Bilan de formation

Domaine professionnel

Découverte du secteur et de ses acteurs
Enseignements à visée professionnelle et mise en pratique sur plateaux techniques
Formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
Préparation à l'intégration en entreprise
Périodes d'application en entreprise : un premier stage de 2 semaines, suivi d'un second de 3 semaines

Cycle

La formation est dispensée en présentiel, en centre de formation. Certains contenus sont dispensés dans les locaux de nos partenaires

Inscription

Dossier de candidature à compléter et à envoyer avant le **13 octobre 2025** soit :

- Par courrier : UFCV 7 avenue Robert Schuman, 51100 Reims
- Par mail : formationpro-ch@ufcv.fr

Admission

Tests de sélection :

Entretien de motivation le **mercredi 15 octobre 2025**

Réunions d'information collectives

Dates :

- Vendredi 03 octobre 2025 à 14h00 (Mission Locale de Reims)
- Mercredi 08 octobre 2025 à 9h30
- Mercredi 15 octobre 2025 à 9h30

Lieu : UFCV 7 avenue Robert Schuman, 51100 Reims (sauf le 03 octobre 2025)

Inscription : Se faire inscrire par votre conseiller (France Travail, Mission Locale, ... ou directement en contactant l'UFCV)

Effectif

8 à 12 stagiaires

Financement

Dans le cadre du Programme Régional de Formation de la Région Grand Est. Reste à charge 0 euros par l'apprenant.

Les + de l'UFCV

À l'UFCV, nous inventons des solutions nouvelles pour que nos aînés retrouvent place et rôle à jouer dans la société.

Comment ?

En développant les liens sociaux et générationnels, en s'appuyant sur le pouvoir d'agir des seniors et en coordonnant des réseaux en faveur du bien vieillir dans les territoires.



Pour tout renseignement, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous :

03 26 35 80 60 - 06 25 14 53 25 - formationpro-ch@ufcv.fr

■ **N° d'organisme de formation : 110750896975** Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

■ Certification Qualiopi n°2411_CN_04819-V2 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

Flashez le QRcode pour consulter les conditions générales de vente !

